



## Les droits des assurés sont notre priorité

Mis en ligne le **lundi 22 juin 2015**

Dans un contexte international contraignant (en attestent le nombre croissant des opérations extérieures (OPEX) et la montée en puissance du plan Vigipirate (plus de 10 000 hommes déployés en France à ce jour), l'accès à une bonne protection sociale est une attente forte des militaires et de leurs familles, pour laquelle la CNMSS s'implique sans restriction.



La protection sociale des hommes et femmes qui nous protègent est déjà au cœur de notre métier à la CNMSS, cependant le contexte actuel en fait un enjeu majeur qui dépasse le périmètre de notre organisme. Une bonne protection sociale implique une gestion « des droits sécurité sociale » rigoureuse et efficace, qui non seulement favorise l'accès aux droits, mais en facilite l'usage aux assurés.

L'action de la CNMSS vise :

- > premièrement à ouvrir les droits dans les plus brefs délais suivant la signature du contrat. En effet le militaire doit être affilié à la CNMSS le plus rapidement possible pour garantir la qualité de son service « socle » (règlement des prestations, gestion des droits...)
- > deuxièmement à simplifier les démarches pour les assurés. Il s'agit notamment de faciliter les relations entre la CNMSS et ses assurés en allégeant les procédures et en développant les téléservices.

Les immatriculations des militaires d'active sont traitées en automatique directement entre les services des ressources humaines des Armées et de la Gendarmerie Nationale et la CNMSS. Le jeune engagé est ainsi affilié à la CNMSS sans intervention de sa part.

S'agissant des téléservices, le « Compte en ligne » permet la consultation des données médico administratives, 24h/24 et 7 jours/7. De nombreuses démarches sont ainsi dématérialisées et optimisées (édition d'attestation, commande de carte Vitale, changement d'adresse, etc.). La CNMSS s'engage à promouvoir et à faciliter l'ouverture de comptes assurés, outil indispensable des ressortissants militaires.



Les droits des assurés sont notre priorité.

La CNMSS s'inscrit durablement et de manière importante dans les démarches de simplification et de dématérialisation pour renforcer la qualité du service au profit de ses assurés.

